À toute chose équilibre est bon !

Abderrahim DERRAJI - 2018-11-25 22:51:17 - Vu sur pharmacie.ma

La ville de Rabat accueillera, le 29 novembre et le 1er décembre 2019, le Congrès national de pharmacoéconomie et de pharmacoépidémiologie. Ce conclave annuel de la Société marocaine de l'économie des produits de santé (SMEPS) qui est à sa sixième édition, sera placé sous le thème : « Quelles pistes de financement pour la santé de demain ? », sujet qui tombe à point nommé, d'autant plus que la question de la réforme du système de santé national est aujourd'hui à l'ordre du jour. Les organisateurs de cet événement ont prévu, entre autres, de faire un benchmark entre le financement du système de santé marocain et les systèmes de santé des autres pays du Maghreb, de certains pays européens et de la Jordanie. Les recommandations et les orientations qui seront issues de cette manifestation, pourraient contribuer à asseoir les mécanismes à même d'assurer des prestations de santé en phase avec les attentes des malades, et à mettre en place les garde-fous garantissant la pérennité des organismes payeurs. Ce congrès se déroulera à quelques jours seulement de la date anniversaire de l'adoption par le Conseil du Gouvernement du Décret fixation des prix des médicaments qui a eu lieu le vendredi 13 décembre 2013. Les initiateurs de ce texte de loi ont cru bien faire en mettant en place un benchmark avec d'autres pays et un nouveau mode de décrochage du prix des médicaments génériques pour faire baisser leur prix. Seulement, ils se sont focalisés uniquement sur la réduction des prix et sur ses retombées médiatiques. Les études d'impact de ces changements sur les différentes composantes du secteur ont été faites à la va-vite. Et pour calmer les pharmaciens, on leur a fait miroiter des mesures de compensation, ainsi qu'une augmentation des volume de ventes en médicaments dont ils n'ont toujours pas vu la couleur. C'est ce qui explique le sit-in que les pharmaciens d'officine projettent de faire, le 3 décembre prochain, devant le ministère de la Santé. Cette première action revendicative traduit le ras le bol des pharmaciens dont les déboires avérés ne semblent inquiéter personne. Ce que les donneurs d'ordre devraient retenir de cette mésaventure, c'est que tout est une question d'équilibre. Ça ne sert à rien de baisser les prix des médicaments et prendre le risque de déséquilibrer irrémédiablement un secteur qui garantit leur accessibilité dans toutes les régions du Royaume. On ose espérer qu'avec l'arrivée du nouveau Directeur du médicament et de la pharmacie, qui connaît parfaitement le secteur, toutes les précautions seront prises pour éviter de reproduire cette expérience qui a provoqué un désastre chez les pharmaciens d'officine et a mis à nu la vulnérabilité de tout un secteur.

(*) Décret 2-13-852 relatif aux conditions et aux modalités de fixation du prix publique de vente des médicaments fabriqués localement ou importés)